

Maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des chantiers en présence d'amiante

OBJECTIFS

Connaître la réglementation applicable.

Identifier les rôles et responsabilités des acteurs.

Prendre en compte la prévention du risque amiante à chaque étape clef de l'opération de travaux afin de protéger les personnes dans l'environnement du chantier et les salariés des entreprises intervenantes.

TYPE DU PUBLIC

Donneurs d'ordres, représentants du maître d'ouvrage, assistants à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre généralistes, bureaux d'études, architectes.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

Formation action : apport de connaissances, études de cas, échanges de pratiques.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante.

ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis et est sanctionnée par un certificat de réalisation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

> L'amiante et la protection de la santé

Le matériau amiante (caractéristiques, propriétés) • Les effets sur la santé humaine • Matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le bâtiment

> Contexte réglementaire des opérations impliquant des matériaux amiantés

Les obligations de repérage (propriétaire et donneurs d'ordre) • Focus sur le repérage amiante avant travaux (norme NF X46-102 de novembre 2020) • Le rôle et les responsabilités du donneur d'ordre

> Démarche de prévention du risque amiante lors d'opérations de travaux

Distinction des travaux SS3 et SS4 • les obligations liées au cadre de l'opération

> Suivi d'une opération de travaux en présence d'amiante

Phase avant-projet sommaire (périmètre des travaux, documents exigibles, évaluation des risques) • Dossier de consultation des entreprises (pièces constitutives, rédaction du CCTP, analyse des offres techniques) • Suivi des travaux et phase de fin de travaux

> Le programme de contrôle de l'empoussièrement et de la pollution de l'air (CSP, CT)

> Gestion de la traçabilité des déchets

Nature des déchets • Filière d'élimination et de valorisation • conditionnement et étiquetage • documents de traçabilité (CAP, FID, BSDA)

MODALITÉS

Durée : 2 jours (14 heures).

Prix : nous consulter.